



Président Comité 17 : Thierry AUDEBERT - 1, Avenue de la Victoire - 17260 GEMOZAC
Tél. /Fax : 05.46.94.87.57 - Portable : 06.86.05.84.64 - Courriel : president@judo17.com
Conseiller technique : Pascal PIVERT-IRIGOYEN – 56 bis, rue du Moulin de la Côte –
17480- Le CHATEAU d'OLERON Portable : 06.42.34.51.67 - Courriel : ctf.pascal.ip@gmail.com

COMITE CHARENTE-MARITIME

-----**LIGUE POITOU-CHARENTES – www.judo17.com**-----

FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

**TOURNOI DEPARTEMENTAL DES SAMOURAIS
TORA – NO – KO-TAI – KAI
SAISON 2014 – 2015**

FONCTIONNEMENT DE L'ANIMATION

Fonctionnement administratif : (en dehors du choix des thèmes et de la formation du jury, en dehors aussi de la nécessaire information aux clubs).

L'animation prend en compte les deux meilleurs résultats sur les 3 journées (1 absence possible)
Chaque journée comptabilise 100 points technique et 100 points compétition = 200 points

Lors de la première animation, chaque participant (e) prendra possession de sa carte individuelle. Le comité départemental fournira à chaque club les cartes nécessaires, où figureront, les renseignements suivants :

Nom – Prénom - Date de naissance – Grade - Club

Des informations simples sur l'animation, les récompenses, les dates de l'animation.

Une place sera réservée pour un tampon départemental attestant de la mise en règle du passeport.

Toutes les épreuves se dérouleront au **Dojo Départemental Guy THOMAS à ROCHEFORT**

CONDITION de PARTICIPATION

- activité mixte ouverte aux benjamines et benjamins (2003 et 2004)
- grades à partir de la ceinture jaune-orange incluse.
- passeport sportif validé par 2 timbres de licence F.F.J.D.A.
- certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du judo fourni lors de la 1re prise de licence.

1- EPREUVES TECHNIQUES

Dans toutes les présentations techniques, le rôle d'Uke est primordial et sera observé de façon à ne pas désavantager le rôle de Tori.

THEME 1 : Benjamins (es) Samedi 15 novembre 2014 (année 2003) et Samedi 7 février 2015 (année 2004):

Situation de Ne-Waza : Renversement à partir d'un contrôle verrouillé type « aile de poulet ».

But pour l'élève : Obtenir un fort contrôle lui permettant de renverser et coincer son adversaire en immobilisation et cela chaque fois que celui-ci se retrouve à 4 pattes.

Mise en situation : TORI réalise un contrôle en 3 temps :

- 1) saisie de la ceinture d'une main tout en gardant une position suspendue (mise en tension) ;
- 2) de son bras libre il passe sous le bras du même coté et saisi son propre poignet ou la ceinture de UKE
- 3) Il doit verrouiller avec sa poitrine le bras d'UKE de manière à ce qu'il ne puisse plus se dégager.
- 4) Par action-réaction, TORI profite de la force de réaction d'UKE et se glisse par dessous et renverse UKE par-dessus. (Voir vidéo aile de poulet2)



TORI effectue un OSAE KOMI WAZA libre de son choix

Critères de réussites de réalisation et d'évaluation :

- La qualité du contrôle/serrage
- La précision du renversement en se lançant dessous, la continuité de l'action afin d'assurer
- La finalité technique.

THEME 2 Benjamins (es) : Samedi 11 avril 2015. (année 2004)

Situation de Nage-Waza : Enchaînement Action Arrière-Avant

But de l'élève : Réaliser une attaque vers l'arrière préparant une projection avant.

Mise en Situation :

1. TORI se rapproche d' UKE pour attaquer O UCHI GARI, UKE esquive en reculant la jambe attaquée pour cela il se rééquilibre sur l'autre jambe.
2. TORI pose sa jambe d'accrochage bien fléchie et pied bien ouvert pour profiter du recul adverse et pencher UKE en avant.
3. Il **pivote** sur sa jambe droite fléchie, déplace sa jambe gauche autour de la droite pour **pivoter** et engrener UKE sur son dos, il a gardé sa main droite au revers, il peut passer son bras sous l'aisselle gauche de UKE pour projeter en IPPON SEOI NAGE à gauche où soulever le coude de UKE de son bras droit pour réaliser un SODE TSURI KOMI GOSHI à gauche.

Critères de réussites, de réalisation, et d'évaluation :

- Pour TORI une première attaque complète avec un bon rapprochement qui met UKE dans l'obligation de réagir. UKE doit être contraint à dégager sa jambe et à se déplacer vers l'arrière.
- On doit pouvoir observer l'action des bras et du corps de TORI et la résultante de cette action « l'inclinaison de UKE.
- La prise en charge du corps de UKE doit être faite sans glissement par une forte action du haut « contrôle des épaules » et un placement de TORI plus bas que UKE.
- La qualité de la projection se juge sur le « basculement de UKE proche de la verticale vers l'avant et la gauche (de UKE).
- La double sécurisation doit permettre à UKE de bien se dérouler et Frapper et à TORI de bien retenir UKE sans lâcher le revers de sa main droite.

OU

THEME 3 Benjamins (es) : Samedi 11 avril 2015. (année 2004)

Situation de JuJitsu : Sur l'attaque NANAME UCHI d'Uke, Tori effectuera un enchaînement technique Ayant pour finalité une technique de projection.

Exercice de référence : Naname Uchi (8^{ème} technique du Kodokan Goshin Jitsu)

CRITERES DE JUGEMENT

Concernant l'expression technique de JuJitsu, Uke devra effectuer une attaque réelle, Tori doit faire preuve de sa réaction (esquive de l'attaque) afin d'éviter le naname uchi, montrer la reprise de ses appuis permettant sa réaction, il devra s'appliquer à démontrer la maîtrise technique et le contrôle de son Uke.

NOTATION: de 50 à 100 points

2- EPREUVE D'EFFICACITE / RANDORIS EDUCATIFS

Randoris éducatifs de 1'30 chacun. Les organisateurs constitueront des groupes morphologiques afin d'éviter les trop grands écarts de poids. Le randori débute à distance (saisies non installées). L'arbitre veillera à l'installation systématique d'une saisie fondamentale à deux mains pour les deux participants. Après cette saisie, les attaques « à une main » (ippon seoi nage, koshi guruma...) seront autorisées dans la mesure où le résultat est immédiat et qu'il n'y a pas de contrainte au niveau du cou de uke (matte immédiat dans les cas inverses). Le positionnement en garde haute est autorisé (sans plier uke).

Formes techniques : Interdiction des sutémi, des makikomi et des attaques avec 1 ou 2 genoux au sol. Interdiction des clés de bras et des étranglements.

Intervention de l'arbitre : L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse (possibilité d'arrêter le combat en cas de récidive).

En cas d'égalité une décision de valeur de 3 points sera donnée valorisant le combattant le plus offensif. En fin de randori, les points des deux combattants seront annoncés et le vainqueur désigné.

NOTATION: Chaque judoka dispute au moins trois randoris au cours desquels il s'appliquera à marquer

- Le maximum de points (**maximum par randori : 20 points**). Attribution de 40 points minimum de participation (pas de 0 diffamant).

RECOMPENSES INDIVIDUELLES :

	« Samouraï » (sous forme d'écussons)
OR	à partir de 320 points
ARGENT	à partir de 280 points
BRONZE	moins de 280 points (pour deux participations)

DATES et HORAIRES

Samedi 15 novembre 2014 : Pesée de 8h30 à 9h15 : BENJAMINS et BENJAMINES ANNEE 2003

Samedi 7 février 2015 : Pesée de 8h30 à 9h15 : BENJAMINS et BENJAMINES ANNEE 2004

Samedi 11 avril 2015 : Pesée de 14h00 à 14h45 : jusqu'à la catégorie -40kgs masculins.
Pesée 16h00-16h30 : +40kgs masculins et TOUTES les féminines.

**Pour la commission sportive
Pascal PIVERT-IRIGOYEN
CTF Charente-Maritime**



Secrétaire :
Martine PLAS
4 Rue A-G Mounier
17200 ROYAN
Tél. : 05 46 02 61 80
martine.plas@judo17.com

